



MAIRIE DE NANTERRE

DÉCLARATION DEUXIEME SEMESTRE 2024

TAXE DE SÉJOUR

ÉTABLISSEMENT CLASSÉ

Les articles R2333-58 et R2333-68 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoient un régime de sanctions pénales pour les logeurs qui auraient établi une déclaration inexacte ou incomplète.

Date de réception par l'Administration

Nom de l'établissement : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Ville : _____

NOMBRE DE CHAMBRES : _____

CAPACITÉ D'ACCUEIL : _____

TYPE D'HÉBERGEMENT Palace ou établissement 4 ou 5* Etablis-
sement 3* Etablis-
sement 2* Etablis-
sement 1* Terrain de camping, de
caravane, port de plaisance

TARIF communal (rappelé à titre indicatif) 2,00 € 1,30 € 1,00 € 0,80 € 0,20 €

MONTANT TOTAL À PAYER (incluant les deux taxes additionnelles) 2,50 € 1,63 € 1,25 € 1,00 € 0,25 €

PÉRIODE D'OUVERTURE : toute l'année du _____ au _____

ÉTAT RÉCAPITULATIF DU MONTANT DES TAXES PERÇUES POUR LA PÉRIODE

MOIS	MONTANT TAXE PERÇUE (taxes additionnelles incluses)
Juillet	
Août	
Septembre	
Octobre	
Novembre	
Décembre	
TOTAL	

Déclaration à retourner au Trésor Public (73 rue Henri Barbusse 92 000 Nanterre) accompagnée de l'état récapitulatif mensuel de tous les mois concernés ainsi que du règlement

Date limite d'envoi : 31 janvier 2025

Déclaré exact et fait le ____ / ____ / ____

signature :



MAIRIE DE NANTERRE

DÉCLARATION DEUXIEME SEMESTRE 2024 TAXE DE SÉJOUR

ÉTABLISSEMENT NON CLASSÉ OU EN ATTENTE DE CLASSEMENT

Les articles R2333-58 et R2333-68 du Code Général des Collectivités
Territoriales (CGCT) prévoient un régime de sanctions
pénales pour les logeurs qui auraient établi une déclaration inexacte
ou incomplète.

Date de réception par l'Administration

Nom de l'établissement : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

TYPE D'HÉBERGEMENT : Hébergement sans classement ou en attente de classement

NOMBRE DE CHAMBRES : _____

CAPACITÉ D'ACCUEIL : _____

TARIF 1,64 % du coût par personne de la nuitée avec un plafond à 2,50 €.
Montant auquel il faut ajouter 10 % de taxe additionnelle du département et 15 % de taxe additionnelle régionale

Exemple : pour un jour donné, si j'applique un tarif de 50 € pour une chambre de deux, occupée par deux personnes, je dois reverser à la ville $1,64 \% \times 25 \times 2 (= 0,82 \text{ €}) + 10 \% \times 0,75 (= 0,08 \text{ €}) + 15 \% \times 0,75 \text{ €}$ (= 0,12 €) soit un total d'environ 1,02 €.

PÉRIODE D'OUVERTURE : toute l'année du _____ au _____

ÉTAT RÉCAPITULATIF DU MONTANT DES TAXES PERÇUES POUR LA PÉRIODE

MOIS	MONTANT TAXE PERÇUE (taxes additionnelles incluses)
Juillet	
Août	
Septembre	
Octobre	
Novembre	
Décembre	
TOTAL	

**Déclaration à retourner au Trésor Public (73 rue Henri Barbusse 92 000 Nanterre) accompagnée
de l'état récapitulatif mensuel de tous les mois concernés ainsi que du règlement**

Date limite d'envoi : 31 janvier 2025

Déclaré exact et fait le ____ / ____ / ____

signature :